AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-5-73 523628

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la D. D. A.

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, Rue Pélissier, 63034 CLERMONT-FERRAND CEDEX

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

30,00 F

Supplément n° 3 au Bulletin n° 152 de MAI 1973.-

B E T T E R A V E S

PEGOMYIE.- (Mouche de la betterave)

Les premières attaques peuvent être observées dans certaines cultures.

En cas d'intervention (des invasions de Pégomyie sur jeunes betteraves peuvent être préjudiciables), choisir de préférence un pesticide à la fois efficace contre la Pégomyie et les Pucerons (pour le choix du produit, consulter le bulletin n° 150 de MARS).

C O L Z A

CHARANÇON ET CECIDOMYIE DES SILIQUES.-

Dans la plupart des cas, il n'y a pas lieu d'intervenir.

Dans les parcelles où un traitement serait jugé nécessaire (concentration importante d'insectes sur les inflorescences), seuls les produits reconnus non dangereux pour les Abeilles peuvent être utilisés pendant la floraison.

N O Y E R S

BACTERIOSE.-

Les Noyers étant particulièrement sensibles à cette maladie au cours de la période de floraison, effectuer un second traitement cuprique au stade étalement des stigmates des fleurs femelles (stade atteint, actuellement dans certaines situations, pour quelques variétés).

V I G N E

ARAIGNEES ROUGES.- (Panonychus ulmi)

Dans les vignes habituellement attaquées, n'intervenir, dans l'immédiat, que si les attaques sont importantes : pour les produits à utiliser, consulter le bulletin n° 150 de MARS.

BLACK-ROT.-

Dans les vignes où des dégâts ont été observés l'an dernier, renouveler la protection (région de MONTLUÇON, en particulier)

BRENNER.-

Dans les zones contaminées, les attaques risquent d'être importantes cette année : renouveler la protection au stade 5 à 6 feuilles.

MILDIOU.-

Comme chaque année, une prime de dix francs sera attribuée aux premières personnes qui nous feront parvenir des feuilles attaquées.

Pour l'attribution de cette prime, ne seront pris en considération que les échantillons parvenant à la Station en parfait état.

Joindre à l'expédition les indications suivantes :

- Date et lieu de la découverte (bas-fond, coteau...)
- Variété, âge et mode de taille de la vigne
- Situation des feuilles attaquées et importance de l'attaque.

Les pluies de ces derniers jours ont été à l'origine des premières contaminations primaires : le plus généralement, les premières taches apparaîtront dans le courant de la semaine du 28 Mai au 3 Juin.

Clermont-Ferrand, le 23 Mai 1973.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN"
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

Tirage n° 859 du 23 Mai 1973 - ABONNEMENT 1973 - Expédition n° 11.
Dernière note parue : supplément n° 2 au bulletin n° 152, le 16 Mai.